

Prangins, le 30 novembre 1978

Au Conseil Communal
de Prangins

Rapport de la commission sur le préavis No. 15/78 :
Demande de crédit de Frs. 14'415,-- pour l'achat de
250 chaises pour la salle communale

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le 22 novembre. Après avoir pris connaissance du préavis municipal, elle admet le bien fondé de la décision de remplacer le matériel actuel.

Le choix de la maison Embru n'est pas discuté vu qu'elle est spécialisée dans la production de ce type de mobilier et que c'est à elle que nous nous sommes déjà adressés pour l'acquisition du nouveau mobilier scolaire, lequel satisfait pleinement ses utilisateurs. D'autre part, mise en concurrence avec d'autres fabricants de meubles, la maison Embru est celle qui pratique les prix les plus favorables.

En ce qui concerne le modèle choisi, il apparaît que c'est celui qui a la préférence pour de très nombreuses salles de spectacles, de conférences, communales, paroissiales ou autres.

En conclusion de ce qui précède, la commission vous recommande,
M. le Président, Mesdames, Messieurs:

1. d'approuver le préavis No. 15/78
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de Frs. 14'415,-- lui permettant d'acheter les 250 chaises demandées.

Le Président:
Les Membres :

G. Du Pasquier
L. Cailler
P. Baumgartner

G. Du Pasquier
L. Cailler
P. Baumgartner